

---

Et la question étant posée sur la motion,—la Chambre reprend le dit débat ajourné,

La Chambre ayant continué de siéger après minuit :—

*Vendredi matin, 31 mars 1899.*

Sur motion de M. Sifton, secondé par M. Frost,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre, après avoir siégé jusqu'à minuit et vingt minutes, s'ajourne jusqu'à mardi prochain, le 4 avril.